



**Commune de
GOUVY**

SEANCE DU 20 FÉVRIER 2019

PRESENTS : LEONARD Véronique, Bourgmestre-Présidente;
MARENNE Michel, SCHNEIDERS Raphaël, WINAND Marine, Echevins;
LEMAIRE-SANTOS Isabelle, Présidente du C.P.A.S.;
NEVE Delphine, Directrice générale.

**Déclaration de classe 3 recevable: Madame GADOBORSHEVA Irina pour
l'exploitation d'un système d'épuration individuelle à Vaux 7, 6673
GOUVY, 4ème division, section E, n° 883G**



LE COLLEGE COMMUNAL,

DECIDE

Que la déclaration concernant l'établissement suivant est **recevable et devra respecter l'avis du Département Nature et Forêt ci-annexé.**

Type de système d'épuration individuelle (unité ou installation) : unité.

Système d'épuration individuelle, capacité (charge polluante) : Système d'épuration individuel, 1-5 EH.

Marque : Ecopure compact

Référence de l'agrément : (si système agréé) : 2017/02/103/A

Sis à Vaux 7, 6673 GOUVY.

Déclaration reçue à la commune de la part de GADOBORSHEVA Irina, Avenue Elisabeth 96/bte 94, 4800 Verviers.

En date du 11 février 2019.

Il vous sera dès lors permis de passer à l'exploitation de votre système d'épuration individuelle, conformément aux conditions intégrales ci-jointes, après l'avoir fait contrôler.

La Directrice générale,
(s) NEVE Delphine

La Directrice générale,

NEVE Delphine

PAR LE COLLEGE,

Pour expédition conforme,

La Présidente,
(s) LEONARD Véronique

La Bourgmestre,

LEONARD Véronique

